



Procès-verbal de la séance du Conseil général du 12 juin 2024 à 20h00

Ordre du jour :

1. Appel
2. Séance constitutive
 - a. Nomination du bureau du Conseil général
 - b. Election du Conseil communal
 - c. Nomination des commissions
3. Divers

Appel

Séverine ouvre la séance de constitution pour la législature 2024-2028. Elle souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil général, les candidats au Conseil communal ainsi que le public. Elle félicite sincèrement toutes les personnes qui ont siégé, et qui, par leur dévouement ont enrichi la commune. Elle espère que chacun aura du plaisir dans l'accomplissement de ses tâches qui seront sûrement enrichissantes pour tous. Elle se réjouit de pouvoir collaborer avec eux et leur rappelle que l'administration communale sera toujours là pour répondre à leur question et les aider dans leur mission. Elle rappelle l'importance du principe de collégialité qui prévaut dans notre fonctionnement.

Séverine procède à l'appel et invite chacun à se présenter brièvement et donner une motivation à faire partie des membres du Conseil général de notre commune.

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Emily Faivre, Sophie Farine-Brunner, Blaise Fivaz, Jérôme Galli, Alain Haldimann, Curdin Jeanneret, Nicole Künzi, Adrien Leonelli, Manesh Robert-Nicoud, Natacha Tissot

Absent et excusé : Jérémy Jean-Mairet, Jérémy Rossier, Julie Schär

Sont présents et candidats du Conseil communal : Céline Grange, Jean-Denis Siegenthaler, Philippe Raval, Christophe Brunner

Séverine Dick-Boucard, Mégane Verdon (PV)

Séance constitutive

Le doyen de la séance est Blaise Fivaz. Celui-ci prend la présidence de la séance jusqu'à la nomination du bureau du Conseil général. Séverine lui passe la parole.

Blaise remercie Séverine et souhaite la bienvenue aux membres pour cette séance constitutive. Il nous indique qu'il a pu remarquer, grâce à ses expériences auprès des autorités de La Chaux-de-Fonds et du Grand Conseil, qu'il y a toujours des grands débats entre la gauche et droite et que très souvent la parole est donnée qu'au chef de groupe. Pour nous, tout est bien différent, puisque nous n'avons aucun parti politique mais une entente villageoise. Lors de nos séances, chacun peut librement exprimer son avis. Nous ne devons pas oublier qu'il n'y a jamais de mauvaises idées ou de mauvaises questions. Toutes les prises de décisions se font dans le calme et le respect. Il y a bien sûr parfois des désaccords, mais aucune animosité. Nous travaillons pour le bien de notre commune et de nos habitants et non pour nos intérêts privés.

Nous procédons à la nomination du bureau du Conseil général. À la suite de leur nomination, les élus prendront immédiatement leur fonction et dirigeront la suite de la séance.

Bureau du Conseil général :

Président	Blaise Fivaz
Vice-Présidente	Nicole Künzi
Secrétaire	Adrien Leonelli
Secrétaire-adjointe	Emily Faivre
Questeurs	Sophie Farine-Brunner et Curdin Jeanneret

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Election du Conseil communal :

Blaise nous indique que nous avons trois candidatures. Il s'agit de celles de Philippe Raval, Jean-Denis Siegenthaler, Christophe Brunner et Céline Grange.

Personne d'autre n'est intéressée.

Ils sont quatre candidats pour cinq sièges. Ils sont donc élus tacitement au Conseil communal.

Séverine nous indique qu'elle a reçu un mail de Jean-François Choffet, absent ce soir, qui propose de prendre le cinquième siège jusqu'à l'achèvement du dossier du PAL.

Jean-François est donc également élu tacitement au Conseil communal.

Les quatre conseillers communaux présents prennent place face aux conseillers généraux.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Nomination des commissions :

Commission financière : Alain Haldimann, Jérôme Galli, Curdin Jeanneret, Nicole Künzi et Natacha Tissot.
Commission de développement : Sophie Farine-Brunner, Jérémy Rossier, Julie Schär, Emily Faivre et Adrien Leonelli.
Commission d'urbanisme : Blaise Fivaz, Jérémy Jean-Mairet, Julie Schär, Natacha Tissot et Sophie Farine-Brunner.
Commission de l'énergie : Jérémy Rossier, Jérémy Jean-Mairet, Manesh Robert-Nicoud et Jérôme Galli
Commission de la police du feu et de la salubrité publique : Curdin Jeanneret, Jérôme Galli et Jérémy Jean-Mairet
Commission école : Emily Faivre, Manesh Robert-Nicoud, Nicole Künzi, Jérémy Rossier et Sophie Farine-Brunner
Commission de naturalisation et d'agrégation : Adrien Leonelli, Emily Faivre, Nicole Künzi et Alain Haldimann
Commission paysage : Alain Haldimann, Julie Schär, Curdin Jeanneret, Natacha Tissot et Nicole Künzi
Commission trafic : Blaise Fivaz, Jérôme Galli, Natacha Tissot, Manesh Robert-Nicoud et Emily Faivre
Commission parcelle 848 :

Adrien Leonelli, Curdin Jeanneret, Alain Haldimann et Jérôme Galli

Commission du temple :

Blaise Fivaz et Adrien Leonelli

Conseil intercommunal de SEVAB :

Jérôme Galli

Délégué au comité de direction SEVAB :

Yann Benoit (se représente). Si quelqu'un d'autre est intéressé il faut s'approcher du Conseil communal ou de l'administration communale. Philippe précise que c'est une mission qui est rémunérée.

Le tour de toutes les commissions étant fait, nous passons au point suivant.

Divers

Manesh propose de créer une commission pour les affaires relatives au Vieux-Puits.

Blaise trouve que l'idée est bonne et cela pourrait être un soutien pour le Conseil communal.

Philippe, au nom du Conseil communal, indique qu'un dossier est en cours et que les choses vont vraisemblablement bouger assez vite. Les idées manquent au Conseil communal et de l'aide ne serait pas de refus.

La création de la **Commission temporaire Vieux-Puits** passe au vote et est acceptée à l'unanimité.

Commission temporaire Vieux-Puits :

Manesh Robert-Nicoud, Adrien Leonelli, Jérôme Galli et Blaise Fivaz.

Emily indique qu'avant, les séances de Conseil général avait lieu à l'administration communale. Elle propose de faire les prochaines séances là-bas.

Séverine indique que c'est faisable. La prochaine séance se fera donc dans la salle du Conseil général à l'administration communale.

Prochaines séances :

- 4 septembre 2024 à 20h00
- 11 décembre 2024 à 20h00

Philippe indique que le nouveau règlement SEVAB nécessitera probablement la convocation d'une séance extraordinaire.

Sophie demande comment se dérouleront les premières convocations des commissions.

Séverine répond que certaines peuvent être convoquées par les membres de la commission et que d'autres doivent être convoquées directement par le Conseil communal.

Séverine indique que les dicastères au niveau du Conseil communal seront attribués lors de leur première séance.

Philippe, au nom du Conseil communal, remercie tous les membres pour leur engagement qui est plus que nécessaire et précieux.

La séance est levée à 21h15.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative
Mégane Verdon



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président
Blaise Fivaz



Le Secrétaire
Adrien Leonelli



